

Vaucresson, le 18 novembre 2016

TOYOTA VA CRÉER UNE COENTREPRISE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Toyota Motor Corporation (TMC) a décidé de créer une coentreprise interne qui sera chargée du développement de véhicules électriques (VE). Il s'agira d'une entité virtuelle composée de quatre personnes issues respectivement de Toyota Industries Corporation, Aisin Seiki Co., Ltd., Denso Corporation et TMC. Elle sera indépendante des autres structures internes et verra le jour en décembre 2016.

Pour développer des véhicules électriques, cette société commune puisera dans le savoir-faire technologique et les moyens du Groupe Toyota. Sa petite structure doit lui permettre de s'affranchir des méthodes de travail conventionnelles afin d'accélérer l'avancement des projets et, dès lors, la mise sur le marché des produits.

La stratégie de Toyota consiste à fournir « le bon véhicule, au bon endroit et au bon moment ». TMC multiplie donc depuis longtemps les angles d'approche afin de proposer des véhicules respectueux de l'environnement : véhicules hybrides, hybrides rechargeables, à pile à combustible hydrogène (PAC), électriques à batterie... Le Groupe a particulièrement mis l'accent sur les modèles à PAC qui, en termes d'autonomie et de temps de ravitaillement notamment, offrent une commodité comparable à celle des véhicules à essence actuels. Pour cette raison, TMC voit en eux le candidat idéal au titre « d'éco-voiture ultime ».

Toutefois, les problématiques énergétiques et d'infrastructure diffèrent d'un point du globe à l'autre, et les législations antipollution se durcissent rapidement pour favoriser l'usage des véhicules zéro émission. Il devient donc indispensable d'avoir une gamme capable de répondre à la diversité des situations. C'est pourquoi, tout en continuant de promouvoir les véhicules à hydrogène, TMC a décidé de créer une structure qui lui permettra de commercialiser rapidement des VE, autre solution pour supprimer les émissions.

Akio Toyoda, Président de TMC, commente ainsi la création de cette coentreprise virtuelle : « Ces dernières années, nous avons intensifié les initiatives pour préparer le futur à travers des mesures telles que la création du Toyota Research Institute, l'intégration de Daihatsu devenue filiale à 100 %, ou encore les travaux préliminaires de création d'une entreprise interne qui sera responsable des véhicules compacts destinés aux marchés émergents. La nouvelle structure administrative dédiée aux VE relève de ces mêmes efforts. S'agissant d'une coentreprise spécialiste de son domaine et où les méthodes de travail privilégieront la rapidité, j'espère qu'elle sera source d'innovation pour les pratiques de travail de Toyota et du Groupe lui-même.